|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**33ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**07 au 17 mai 2019**

**Examen du rapport du Qatar**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 15 mai 2019*

 *(09h -12h30)*

**Monsieur le Président,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation qatarie à ce 3ème cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Togo salue la ratification par le Qatar de divers instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

En outre, l’adoption de nouvelles mesures législatives et administratives, concernant, entre autres, le droit d’asile, l’assistance humanitaire et la lutte contre la traite des êtres humains, constituent des progrès notables.

Le Togo encourage le Qatar à poursuivre dans cet élan, et voudrait, à cet égard, lui faire les recommandations suivantes :

1. Accélérer l’adoption de la loi sur les droits de l’enfant ainsi que la mise en place d’un plan d’action national en faveur des droits de l’homme ;
2. Ratifier la Convention relative au statut des réfugiés et son Protocole ;
3. Renforcer la protection des travailleurs migrants contre les abus et l’exploitation.

Le Togo souhaite plein succès au Qatar dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent EPU.

**Je vous remercie**

***NB : Seul le texte prononcé en plénière fait foi.***